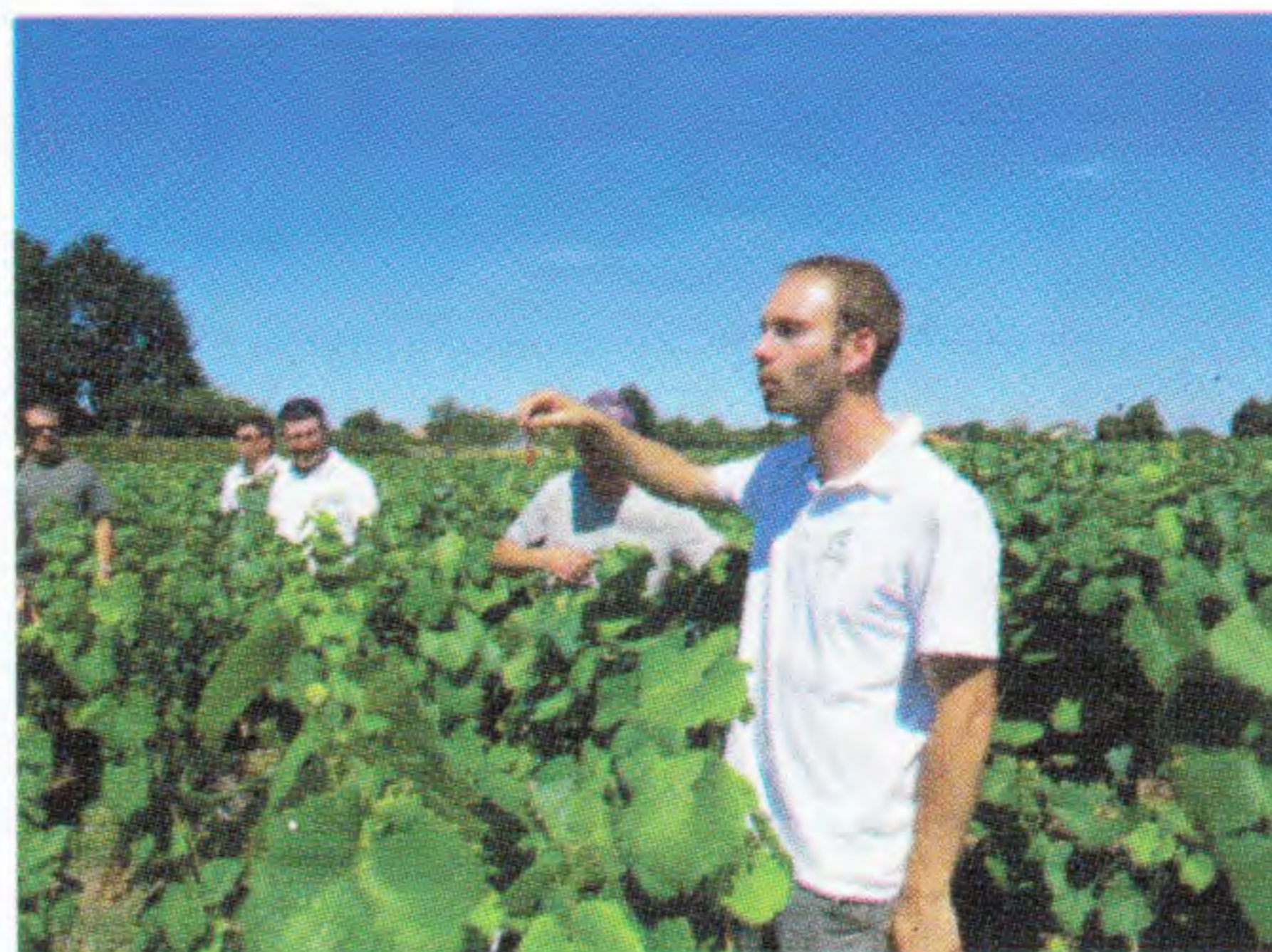


» RÉDUCTION DES PHYTOSANITAIRES

A la découverte de solutions testées en Muscadet

“**C**ela fait plus de 20 ans que l'on pratique ici l'agriculture raisonnée !” souligne Luc Choblet du Domaine des Herbauges à Bouaye. Cette exploitation accueillait le 31 juillet une réunion de découverte organisée par la Chambre d'agriculture de Loire-Atlantique.

Sur une parcelle – pilote, on y teste en effet plusieurs solutions pour réduire le recours aux produits phytosanitaires, notamment en matière de désherbage et de lutte contre certains parasites. On y pratique ainsi notamment le désherbage sous le rang. “*L'enherbement maîtrisé est un outil de régulation de la vigne. Cela demande de la patience, de l'observation, du feeling. On regarde surtout si la vigne se sent bien,*” commente Luc Choblet.



Aux Domaine des Herbauges, le piégeage de la cochyliis et de l'eudémis, (les tordeuses de la grappe) est pratiqué depuis très longtemps. Pour cette campagne, la parcelle a été équipée de capsules, à raison de 500 diffuseurs/ha (+ 10 % pour les bordures). Mises en place en avril - avant la période d'accouplement - elles renferment des phéromones femelles de synthèse dont le rôle est de perturber la reproduction des papillons. “*Cette année, je n'ai trouvé*

que deux insectes dans les pièges !” se félicite Luc Choblet. Les diffuseurs seront retirés au moment de la taille, à l'hiver.

En dernière partie de l'après-midi a été présenté un outil créé par l'Inra : le Processus Opérationnel de Décision Mildium ou POD Mildium. Destiné à la lutte contre le mildiou et l'oïdium il a pour but, cette fois, de réduire l'utilisation des traitements fongicides. Il s'agit de répondre aux objectifs de production et de qualité que se fixe le viticulteur tout en limitant le nombre de passages. Le nombre de traitements “obligatoires” est ici de deux contre le mildiou et de deux pour l'oïdium. S'y ajoutent des traitements “optionnels” (c'est-à-dire déclenchés seulement si be-

soin), au nombre de cinq pour le mildiou et de neuf pour l'oïdium. La gestion combinée des deux maladies se fait en 7 étapes qui correspondent aux stades de développement de la vigne. La surveillance régulière de la parcelle est un élément primordial et le protocole laisse possible l'apparition de symptômes bénins de la maladie. Guillaume Druart de la Chambre d'Agriculture et animateur de cet après-midi, conclut “*Cela n'est pas systématiquement adaptable en l'état à toutes les exploitations, il faut regarder au cas par cas en fonction des spécificités des parcelles de chacun. Mais si certaines choses marchent ailleurs, pourquoi pas chez vous ?*”

» **François-Xavier LEGER**